



LE PETIT ECHO DES DECHETS

La prévention des déchets, c'est l'affaire de tous !

Stop-pub : A vos boîtes-aux-lettres !

Mise à disposition des autocollants en mairie

NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

Merci

OUI à l'information des collectivités

La CODECOM vous rappelle qu'elle a mis à disposition des autocollants « stop-pub » dans chaque mairie du territoire et à la communauté de communes. Cet autocollant à poser sur votre boîte-aux-lettres vous permettra de ne plus recevoir de publicité adressée et de limiter ainsi la production de papiers et les coûts induits par la collecte et le traitement de ces déchets

Dites non à la publicité, réalisons ensemble des économies !

La CODECOM reçoit approximativement 144 tonnes de déchets publicitaires par an, coûtant environ 18 000€ chaque année. En considérant qu'un quart des foyers du territoire participent à la mise en place de cet autocollant, l'économie réalisable est estimée à 5 400 euros par an. N'oubliez pas non plus que le refus de recevoir la publicité s'inscrit aussi dans une démarche environnementale puisque cette action participe aussi la réduction des gaz à effet de serre (environ 45 tonnes équivalent carbone) engendrés par la mise en service des publicités sur le marché (conception et transport des publicités puis collecte et traitement des déchets).

Vous recevez des publicités adressées à votre nom ? Inscrivez-vous sur la liste Robinson !

L'Union Française du Marketing Direct (UFMD) possède une liste qui comporte les noms des personnes qui ne souhaitent plus être sollicitées directement par les publicités adressées (Liste Robinson). Vous pouvez vous aussi demander à figurer sur la liste Robinson. En informant l'UFMD de votre choix de ne plus apparaître (démarche totalement gratuite), vous contribuerez à limiter le coût de la production de déchets sur notre territoire. Un modèle de lettre à envoyer à l'UFMD est disponible sur le site internet :

POUR FIGURER SUR LA LISTE ROBINSON : www.vosdroits.service-public.fr

Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante :

Union française du marketing direct
Service Liste Robinson-Stop publicité
60, rue La Boétie – 75008 Paris



N'oubliez pas la publicité dématérialisée !

De nombreuses enseignes proposent désormais leur catalogue publicitaire sur leur site internet. Vous pourrez ainsi être informé de toutes les offres promotionnelles en cours, de la même manière que si vous receviez la publicité en version papier.



Début de l'opération : 26 août 2013

En quoi consiste cette action ?

Afin d'encourager et de développer la prévention des déchets dans les foyers du territoire, la CODECOM organise une « opération foyers témoins ». Cette opération a pour objectif de faire participer des foyers volontaires qui s'engageront sur 3 mois à participer à des actions de prévention des déchets au sein de leur foyer.

Le principe

Il sera donc question de connaître, durant 3 mois, la production totale de déchets produite par un foyer. Durant le premier mois, les foyers se verront conserver leurs habitudes tandis que les 2 mois suivants, il faudra choisir trois gestes de réduction de la production de déchets, au minimum, parmi une liste de gestes proposés. Pour mesurer l'impact des gestes de prévention, chaque foyer disposera d'une balance fournie par la CODECOM.

Afin d'évaluer la faisabilité de la réduction de la quantité de déchets produits par votre foyer, un questionnaire vous sera remis avant le début de l'opération. Il permettra de connaître vos pratiques en terme de gestion des déchets pour ensuite évaluer de quelle façon vous pourriez participer à la prévention de la production de déchets.

Pour remercier les foyers participants à l'opération durant ces trois mois, la communauté de communes offrira une carte de 20 entrées à la piscine de Saint-Mihiel pour chaque membre de la famille.

Inscription et renseignements auprès de l'animatrice prévention :
om.codecomsammiellois@orange.fr

OU
03 29 89 06 07

Résultat du jeu concours sur vos pratiques en terme de gestion des déchets

Vous étiez 99 personnes à répondre à notre questionnaire et nous vous remercions d'avoir participé à ce jeu. Les grands gagnants de notre tirage au sort sont les suivants :

1^{er} lot : Quatre menus du jour dans un des restaurants de la Communauté de Communes
Michel FRANCOIS

2nd au 5^{ème} lot : Vingt entrées adultes à la piscine de Saint-Mihiel
Etienne DANIEL(2nd), Françoise LAMY(3^{ème}) , Janine ALBERT,(4^{ème}) Patricia CHARPENTIER (5^{ème})

6^{ème} au 10^{ème} lot : Une balade en canoë pour deux personnes
Rémi POTEUX (6^{ème}), Angélique SIMIONI (7^{ème}), Danielle DUMANOIT (8^{ème}),
Marie-Louise ROTON (9^{ème}), Raphaëlle MARTIN (10^{ème})

11^{ème} au 20^{ème} lot : 5 places de cinéma à Saint-Mihiel
Jean-Luc GOUMONDIE (11^{ème}), Patrice TUBLET(12^{ème}), Serge HENRY(13^{ème}), M. BROUET(14^{ème}),
Daniel DAVID,(15^{ème}) François LHERMITTE,(16^{ème}) Daniel GERVASI(17^{ème}), Jeannine WEISS(18^{ème}),
André DUPUIS (19^{ème}), Bernard Ancelin (20^{ème}).

Les résultats du questionnaire seront bientôt disponibles sur le site internet.

Codecom du Sammiellois

Place des Moines -BP 68-

55300 Saint-Mihiel

Téléphone : 03.29.89.19.02

Fax : 03.29.89.09.79

codecomsammiellois@wanadoo.fr

www.cc-sammiellois.fr

